

**Jeudi 16 octobre 2008**  
**Départ en retraite d'Henri Le Bras,**  
**Directeur général d'Orne Habitat**

Intervention d'Alain Lambert, Sénateur, Président du Conseil général  
de l'Orne

Monsieur Guy Monhée, mon collègue et ami conseiller général et  
Président d'Orne Habitat récemment reconduit – à l'unanimité du  
Conseil d'administration dans ses fonctions,  
Mes chers collègues conseillers généraux,  
Mme la conseillère régionale (Brigitte Luypaert),  
Mesdames, Messieurs les maires et les élus de notre département,  
Monsieur Gérard Burel, Président Honoraire du Conseil général,  
Monsieur Pierre Granlin, ancien président d'Orne Habitat,  
Monsieur Michel Renard, Président du CIL de l'Orne,  
Monsieur Henri Le Bras, Directeur général d'Orne Habitat,  
Mesdames, Messieurs les agents de l'Office Public de l'Habitat de  
l'Orne,  
Chers amis,

Rassurez-vous, je laisserai vite la parole à Pierre Granlin et Guy  
Monhée qui évoqueront le parcours d'Henri Le Bras, et les sentiments  
qui les habitent.

C'est du reste le même motif qui me conduit à prendre brièvement la  
parole pour vous dire le plaisir qui est le mien de partager avec vous  
cette manifestation de sympathie exprimée à Henri Le Bras, pour les 7  
années passées au service du logement social dans l'Orne, au service  
des familles, au service de nos collectivités.

C'est aussi pour moi l'occasion de souligner l'intérêt tout particulier  
que je porte au logement et notamment à celui destiné aux moins  
favorisés dans notre département.

Le logement est plus qu'un lien matériel, c'est le premier lieu privatif de la vie de la famille. C'est là où se partagent les joies, les peines, les moments d'émotion, qui ponctuent une vie.

Le logement est également une composante du développement économique d'un territoire. Par l'activité directe qu'il offre au secteur du bâtiment mais aussi par la part dominante qu'il prend dans la qualité du bâti et du cadre de vie. Atouts majeurs de séduction pour un département. Je note au passage, pour m'en réjouir, le redressement de la démographie de l'Orne. À nous de continuer d'accélérer fortement et de consolider cette tendance.

C'est pourquoi, le logement et particulièrement celui à loyer modéré constitue une des priorités du Conseil général, traduite par des mesures fortes, telles :

- **La garantie d'emprunts aux organismes logeurs pour la construction de logements sociaux ;** *(64 millions 9 d'encours garantie pour 5,6 millions d'annuités pour Orne Habitat – et pour tous, montant total garanti par le département 129 millions 6 – dont 101,6 pour le logement)*
- **Les subventions à l'acquisition, favorisant la réhabilitation des bâtiments anciens, leur transformation en logements sociaux ;**

.....

Le Conseil général s'est vu récemment conforté dans son rôle de collectivité de rattachement d'Orne Habitat. Je souhaite que cette responsabilité accrue nous permette encore de renforcer nos liens pour traduire notre alliance en toujours plus de progrès pour les Ornais.

Je n'ignore pas les difficultés liées au resserrement des aides publiques et des contraintes toujours plus fortes qui pèsent sur vous. Je pense aux normes de toutes sortes qui renchérissent le coût de vos opérations. J'espère d'ailleurs que la discussion en cours à l'Assemblée autour du « Grenelle de l'environnement », ne sera pas le

prétexte à une nouvelle surenchère qui empêcherait le montage financier des opérations.

Je voudrais aussi vous dire combien peut être exaspérante l'incertitude juridique dans laquelle vous devez évoluer. Le bavardage législatif en la matière tutoie le ridicule.

Cette spirale infernale est nuisible à l'efficacité des organismes. Un moratoire législatif et réglementaire serait la décision la plus sage, le temps de dresser un bilan réel des dispositions prises.

Avant de conclure, je voudrais dire au Président Monhée et à M. Le Bras que vous pouvez être fiers de l'œuvre accomplie par Orne Habitat au service de nos concitoyens et je ne citerai que deux exemples qui illustrent votre belle réussite :

- Une mission sociale parfaitement remplie. En 2007, 84 % de vos nouveaux locataires ont des ressources inférieures à 60 % du plafond de ressource (soit 2370 € par mois pour une personne seule) et la moitié de ces locataires ont même des revenus inférieurs à 20 % du plafond, ce sont en fait les personnes titulaires des minima sociaux tel le RMI.
- Une parfaite gestion (et vous connaissez ma marotte en matière de finances) de votre organisme qui parvient chaque année à dégager des résultats qui vous permettent d'investir pour sans cesse améliorer la qualité de vos logements.

Mais j'ai déjà été trop long. Aussi je voudrais simplement dire à M. Le Bras combien j'ai pu apprécier sa compétence professionnelle, son expertise connue et reconnue de tous. J'ai pour ma part été très heureux de notre collaboration et vous suis très reconnaissant de votre engagement au service du logement des Ornais.

Il me reste à vous souhaiter maintenant une longue et paisible retraite sans cesse illuminée de votre sourire si chaleureux.

Je vous remercie.

*5200 signes*